



16ème législature

Question N° : 4600	De Mme Sandrine Dogor-Such (Rassemblement National - Pyrénées-Orientales)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > médecine	Tête d'analyse >Revendications des médecins généralistes	Analyse > Revendications des médecins généralistes.
Question publiée au JO le : 10/01/2023 Date de changement d'attribution : 26/03/2024 Date de renouvellement : 06/06/2023 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Sandrine Dogor-Such appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur les médecins généralistes souhaitant une amélioration de leurs conditions d'exercice. Alors qu'ils ont entamé une seconde grève en janvier 2023, leur principale revendication est un doublement du tarif de consultation de base, qui passerait de 25 à 50 euros. D'après le collectif « Médecins pour demain », les bénéfices dégagés par cette hausse permettraient aux médecins d'investir, notamment en embauchant des secrétaires médicaux qui les déchargeraient de certaines tâches administratives. Ces tâches prennent en moyenne 20 % de leur temps de travail. De plus, cette hausse encouragerait « un choc d'attractivité » vers la médecine de ville en déshérence et qui attire de moins en moins les jeunes praticiens. Elle souhaite donc connaître ses intentions afin de soutenir les médecins généralistes.